



Athletic Club Arpajonnais

29, rue Dauvilliers, 91290 Arpajon

Mail : contact@ac-arpajonnais.com



PROCES VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU VENDREDI 19 DECEMBRE 2025

Espace Concorde – salle Rodin
18 boulevard Abel Cornaton - Arpajon

Signature de la feuille d'émargement :

Les membres présents signent la feuille d'émargement. Les membres possédant des pouvoirs les présentent à la table d'émargement.

Ordre du jour :

Le Président, Sylvain LAIDET, propose l'ordre du jour suivant :

- Accueil et signature de l'émargement
- Intervention du Président
- Intervention des personnalités
- Mise à l'honneur d'athlètes et bénévoles
- Rapport moral et sportif 2024-2025
- Présentation et vote du rapport financier 2024-2025
- Présentation et vote du budget prévisionnel 2025-2026
- Election du Comité Directeur

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Intervention du Président

Les élus de la commune d'Arpajon et des communes voisines ont été invités, mais n'ont malheureusement pas pu se joindre à nous, le hasard du calendrier les ayant retenus par d'autres obligations. Le Président remercie l'adjointe au Maire d'Arpajon pour avoir permis l'accès à cette salle.

Le Président rappelle que le sport favorise à la fois la cohésion et la performance, tout en constituant un lieu d'épanouissement. L'objectif est de former et d'accompagner les athlètes. Il souligne la vétusté croissante de la piste, qui se dégrade malheureusement. Les travaux de rénovation prévus ont été reportés, et nous sommes dans l'attente d'une décision de Cœur Essonne ainsi que d'une date officielle pour leur réalisation.

Le Président annonce sa démission de la présidence de l'Athlétic Club Arpajonnais, tout en précisant qu'il conserve son statut de juge.

Mise à l'honneur des athlètes

Les entraîneurs des catégories poussins et éveil-athlé ont mis à l'honneur les jeunes athlètes. Ces derniers ont été récompensés pour leurs progrès et leurs performances lors des cross régionaux et d'Île-de-France (LIFA).

Les entraîneurs des groupes demi-fond, sprint et saut ont également mis à l'honneur les athlètes ayant participé aux différents championnats de France de l'année, notamment : épreuves combinées, semi-marathon, 5 km, relais 4 × 100 m, 100 m et saut en hauteur. L'accent a été mis sur la participation de deux athlètes aux championnats de France Élite, respectivement au saut en hauteur et au 100 m sprint. Tous ont été chaleureusement félicités pour leurs performances.

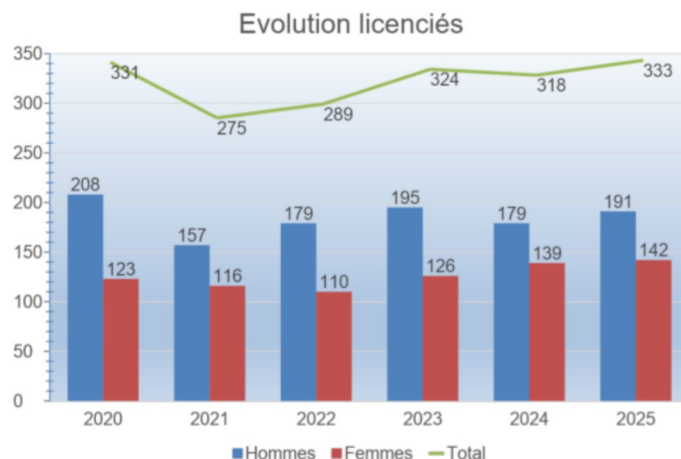
Deux bénévoles sont également remerciées pour leur engagement au sein du club depuis de nombreuses années :

- La première, en tant que trésorière et athlète, a notamment participé à la marche lors des interclubs.
- La deuxième, également athlète marcheuse et lanceuse lors des interclubs, est régulièrement présente sur les stades pour accompagner ses enfants. Elle a suivi une formation de juge et est devenue juge lancer.

Toutes deux ont démissionné du bureau, mais restent actives sur les pistes. Elles ont été félicitées et remerciées.

Rapport moral et sportif

Le Président présente le rapport moral. Depuis 2021, année post-Covid, les adhésions au club étaient en baisse ; aujourd'hui, elles sont revenues à l'équilibre. Le club compte, à ce jour, 333 adhérents contre 318 l'année dernière.





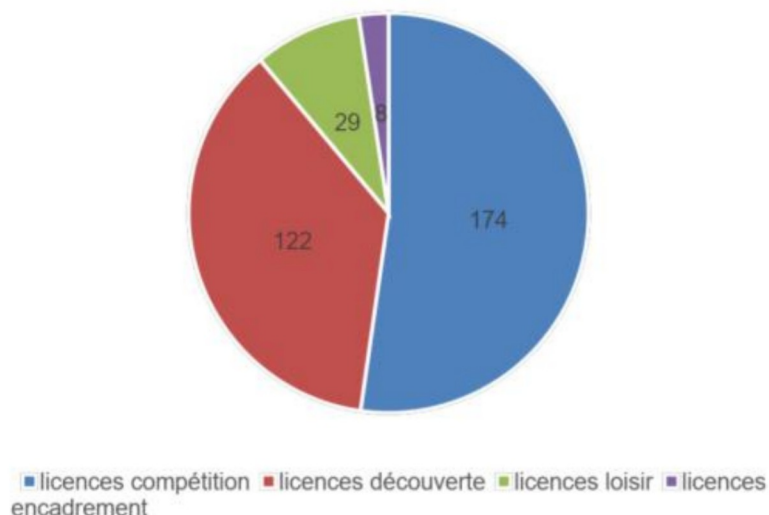
Athletic Club Arpajonnais

29, rue Dauvilliers, 91290 Arpajon

Mail : contact@ac-arpajonnais.com



La répartition des licences se décline comme suit :



- 174 licences compétitions (catégories benjamin à master)
- 122 licences découvertes (catégories baby-athlé et Eveil-athlé)
- 29 licences Loisir (catégories senior à master reprise d'activité sportive)
- 8 licences encadrant (juges ou membres du bureau)

Bilans des évènements de la saison 2024-2025 :

Le club était présent au forum des associations d'Arpajon, ainsi qu'à La Norville, le 6 septembre 2025. Il a également participé au Téléthon en proposant une animation sportive à Arpajon les 8/9 octobre 2025.

De plus, comme les deux années précédentes, lors de la fête communale « La foire aux haricots » à Arpajon, la course enfants a été organisée le 21 septembre 2025. Cette course ouverte à tous les enfants, qu'ils soient inscrits ou non en club, rencontre un bel engouement.

Le club a également accueilli au Stade Louis Babin de la Norville trois compétitions :

- La compétition nocturne des Eveils Athlé et Poussins, le 7 mai 2025
- Le premier tour des interclubs niveau N2a, le 4 mai 2025
- La finale du championnat des Benjamins et Minimes, le 8 juin 2025

Besoins du club :

Pour un club ayant le label « Bronze », il est primordial de disposer de juges reconnus ainsi que de jeunes juges pour représenter les athlètes en compétition. La Fédération Française d'Athlétisme a modifié le règlement des compétitions en exigeant un quota de juges par athlètes engagés. Si ce quota n'est pas respecté, les athlètes se verront refuser l'accès à la compétition.





Athletic Club Arpajonnais

29, rue Dauvilliers, 91290 Arpajon

Mail : contact@ac-arpajonnais.com



Un appel à candidatures est lancé pour devenir juges ou jeunes juges. Une demande sera faite auprès des représentants de la COT pour organiser une présentation de la fonction de juge. Devenir juge est une bonne opportunité pour un athlète blessé, car cela lui permet de rester impliqué dans l'athlétisme. C'est également un avantage pour les étudiants souhaitant s'inscrire en STAPS, car l'expérience de juge valorise leur dossier.

Le club rencontre des difficultés à trouver des partenariats pour soutenir ses finances, ainsi qu'à recruter des bénévoles, qu'ils soient licenciés ou non. Ces bénévoles sont d'une grande aide, notamment lors des compétitions organisées sur le stade : pour l'installation du terrain, la gestion des buvettes, ou encore pour proposer leurs idées et services au Comité Directeur.

Le Président signale que des démissions ont eu lieu au bureau et au Comité Directeur. Il demande si des candidatures ont été présentées. Une candidate s'est portée volontaire pour le poste de trésorière et a été élue par l'assemblée.

Locaux et équipements sportifs :

Les espaces sportifs sont mis à disposition du club par l'agglomération Cœur Essonne :

- le stade Louis Babin à La Norville
- le gymnase Lucien Allais à La Norville

La mairie d'Arpajon met à disposition du club une salle à Arpajon, servant de bureau et de lieu de réunions pour le Comité Directeur.

Résultats des compétitions :

Les athlètes ont représenté le club lors de compétitions extérieures majeures :

Championnat de France :

- en sprint, avec une équipe masculine au relais 4 x 100 m,
- en demi-fond, avec un athlète au semi-marathon et deux athlètes au 5 km

Championnat de France Elite à Talence (1^{er}-3 août 2025) :

- en sprint, avec un athlète sur 100 m
- en saut, avec un athlète en saut en hauteur

Projet sportif - Pôle performance

Le vice-président présente la **Prime Performance-objectifs France et Elite**.

Ce projet permet de valoriser et de récompenser financièrement les performances sportives réalisées lors des Championnats de France, en distinguant les niveaux « Championnat de France » et « Championnat de France Elite », dans une logique de mérite, de reconnaissance et d'engagement.



Athletic Club Arpajonnais

29, rue Dauvilliers, 91290 Arpajon

Mail : contact@ac-arpajonnais.com



Ce dispositif concerne tout athlète licencié au club et qualifié aux Championnats de France Jeunes (U18, U20, U23) et/ou aux Championnats de France Elite.

Une prime est attribuée à chaque athlète, une seule par compétition, selon une grille de valorisation financière déjà établie.

Les conditions d'attribution sont :

- Etre licencié au club depuis au moins une saison complète
- Etre assidu aux entraînements et aux compétitions de préparation
- Avoir un comportement exemplaire
- Accepter de mettre en avant son parcours (témoignage, photo, réseaux sociaux du club)

Les attributions se déclinent comme suit :

Championnats de France <u>individuel</u> piste et cross (hors Elite)	
Type de performance	Prime attribuée
Qualification individuelle	30 €
Finaliste (place en finale A– 4 à 8 ^{ème})	50 €
Podium individuel	100 €
Titre de champion de France	200 €

Championnats de France <u>Relais et Equipe</u> piste et cross (hors Elite)	
Type de performance	Prime attribuée
Finaliste relais/équipe	30 € p/athlète
Podium relais/équipe	50 € p/athlète
Titre de champion de France relais/équipe	200 € p/athlète

Championnats de France Elite	
Type de performance	Prime attribuée
Qualification individuelle	50 €
Finaliste (place en finale A– 4 à 8 ^{ème})	75 €
Podium individuel	150 €
Titre de champion de France	250 €

Le financement de ce projet sera assuré par le budget interne du club, ainsi que par diverses aides municipales et subventions, sans oublier le sponsoring local auprès des commerçants, artisans et entreprises.



Athletic Club Arpajonnais

29, rue Dauvilliers, 91290 Arpajon

Mail : contact@ac-arpajonnais.com



Rapport financier

Le coût d'une licence :

Le Président éclaire la répartition du coût d'une licence. Lorsqu'un athlète adhère au club, le montant de l'adhésion à une licence compétition, par exemple 200 €, inclut 77 € reversés aux différents organismes : le Comité de l'Essonne, la LIFA et la Fédération Française d'Athlétisme.

La variation des tarifs de 2025 à 2026 se présente comme suit :

- Athlé compétition	passé de 77 €	à	77 €
- Athlé encadrement	passé de 69 €	à	73 €
- Athlé découverte	passé de 77 €	à	77 €
- Athlé running	passé de 74,50 €	à	77 €

Les licences compétition restent à 77 €, tandis que le prix de la licence encadrant est passé de 69 € à 73 €. La Fédération Française d'Athlétisme souhaite progressivement établir un tarif unique pour toutes les licences, quel que soit le type.

Comme le prix d'une licence compétition et d'une licence running est identique, la licence running est, depuis l'an dernier, enregistrée en tant que licence compétition.

Présentation et vote du rapport financier 2024-2025 :

Budget Prévisionnel 2024-2025 - Dépenses				
Championnats de France	Indemnités kilométriques/ Remboursement frais	Compétition/ Animation	Textiles	Fonctionnement : Licences, minibus, assurance, frais bancaires
3000 €	27000 €	1700 €	1100 €	33000 €
65800 €				

Recettes du club

Recettes							
	Cotisations	Subventions	Vente Textile - Calendriers	Compétition stade	Mutations	Intérêts banque	Dons
2023-2024	51965 €	3522 €	148 €	3506 €	950 €	1011 €	1350 €
2024-2025	51147 €	9050 €	148 €	2894 €	950 €	1084 €	700 €
2023-2024	62452 €						
2024-2025	67025 €						

Les recettes du club ont été marquées par une variation importante au niveau des subventions, dont le traitement des dossiers a été assuré par le vice-président. Le remboursement des formations a permis de maintenir l'équilibre avec les cotisations. Cependant, les compétitions organisées au stade ont généré moins de recettes que l'année précédente. Par ailleurs, une entreprise locale a soutenu le club par une dotation de 700 €.



Dépenses du club

	Dépenses							
	Indemnités kilométriques/ Rembours	Compétitions/ Cross	Animations	Mutations	Stage	Chpt de France	Matériel	Minibus, assurances, frais bancaires, cotisations licences (FFA, LIFA, CDA91)
2023-2024	19153 €	107 €	38 €	480 €	1536 €	4767 €	313 €	32781 €
2024-2025	21851 €	749 €	426 €	160 €		5008 €	1074 €	31851 €
2023-2024	60144 €							
2024-2025	66171 €							

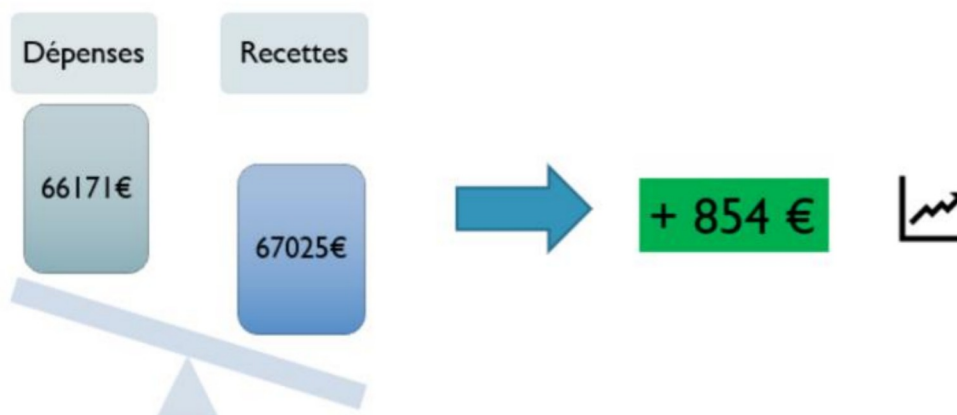
Peu de mutations ont eu lieu durant l'année. Du matériel a été racheté pour remplacer celui qui vieillissait, la dépense la plus importante ayant concerné l'achat d'une perche de saut. Le tapis du sautoir de perche a été réparé par l'agglomération Cœur Essonne, que le club remercie pour son intervention.

Il ne faut pas oublier les dépenses liées au paiement des hébergements et transports pour les différents Championnats de France auxquels les athlètes ont participé.

Bilan financier pour l'année 2024-2025

Le bilan financier fait ressortir un solde positif de 854 €.

BILAN FINANCIER ANNÉE 2024-2025





Athletic Club Arpajonnais

29, rue Dauvilliers, 91290 Arpajon

Mail : contact@ac-arpajonnais.com



Le budget prévisionnel 2025-2026 est présenté :

Les championnats de France de 2026 auront lieu :

Pour la saison hivernale :

- à Nantes en salle les 14 et 15 février (catégorie Espoir)
- à Clermont en salle les 28 février et 1er mars (catégorie Elite)
- à Carhaix le 8 mars pour le Cross

Pour la saison estivale :

- à Paris au stade Charlety du 16 au 19 juillet
- à Albi du 24 au 26 juillet pour les athlètes Elite

La subvention de la ville d'Arpajon est maintenue. Cependant, d'autres subventions restent à obtenir, notamment auprès de La Norville, de la région Île-de-France et du département de l'Essonne. En ce qui concerne Cœur Essonne, il convient de noter que la politique sportive de cette structure ne prévoit pas de subventionner les associations.

Budget Prévisionnel 2025-2026 - Dépenses				
Championnats de France	Indemnités kilométriques/ Remboursement frais	Compétitions/ Animations	Textiles	Fonctionnement : Licences, minibus, assurance, frais bancaires
4000 €	26500 €	1700 €	1500 €	33500 €
67200 €				

Le budget prévisionnel est accepté et voté à l'unanimité des présents.

Le Comité Directeur :

Six membres sont démissionnaires :

- Muriel BENARD
- Loïc BENARD
- Nathalie MARY
- Margaux MONROYAL
- Christian PARRAUD
- Laura TEURLAY-AMISTANI

Une adhérente a présenté sa candidature, qui a été approuvée par l'assemblée. Un vote des adhérents a permis l'élection de nouveaux membres au bureau du Comité Directeur.

Les membres du Comité Directeur se sont ensuite réunis en séance privée pour constituer le Bureau.



Athletic Club Arpajonnais

29, rue Dauvilliers, 91290 Arpajon

Mail : contact@ac-arpajonnais.com



Les noms des membres du Bureau ainsi que les postes qui leur ont été attribués sont annoncés :

- **Jean-Bernard CHASSIER est nommé Président de l'Athlétique Club Arpajonnais**
- Wilfried PISCART en devient le vice-président
- Mylène ALEXANDRE-ALEXIS : Secrétaire Générale
- Emmanuelle BERTIAUX : Trésorière
- Ronan MOISAN
- Karine DEVILLIERS
- Luc BERTIAUX

Les membres du Bureau et sa composition sont votés et acceptés à l'unanimité.

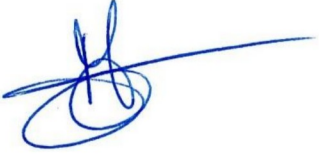
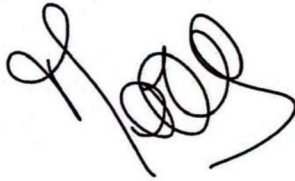
Puis, les noms des membres du Comité Directeur sont énumérés :

- Lyndsia ALEXANDRE-ALEXIS
- Naÿssia ALEXANDRE-ALEXIS
- Kelsay COULANGES
- Noah CUCUMEL
- Sylvain LAIDET

Les membres du Comité Directeur sont votés et acceptés à l'unanimité.

Le nouveau Président remercie l'assemblée pour la confiance qu'elle lui accorde.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président sortant remercie l'assemblée ainsi que les membres du Comité Directeur, et clôture l'Assemblée Générale.

<u>Secrétaire Générale</u> Mylène ALEXANDRE-ALEXIS 	<u>Président</u> Sylvain LAIDET 	<u>Trésorière</u> Nathalie MARY 
--	--	--